

INDICE DU COÛT DE LA RENTRÉE DU TERRITOIRE LIGERIEN 2024

Dossier presse

FÀSEE

Préambule

La FASEE, Fédération des Associations de Saint-Etienne Etudiantes, est une association de loi 1901 visant à fédérer les associations étudiantes du territoire ligérien élargi. Elle porte la voix des étudiants, leurs revendications et prône une vie étudiante épanouie. Son réseau est aujourd'hui formé de plus de 30 associations, il compte plus de 80 sièges dans les différentes instances des établissements d'enseignement supérieur, faisant d'elle la première organisation représentative des étudiants sur le territoire.

Depuis 2019 la FASEE publie l'indice du coût de la rentrée universitaire du territoire ligérien en s'appuyant principalement sur les villes de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Roanne. L'indice met en avant les coûts pour un étudiant dès lors qu'il rentre en étude supérieure. L'étudiant type sur lequel est basé l'indice, est celui d'un étudiant en première année de licence non boursier ressortissant de l'Union Européenne et décohabitant. Néanmoins, des focus seront portés sur les coûts pour les étudiants boursiers et les étudiants extracommunautaires, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas ressortissant de l'Union Européenne.

L'indice du coût de la rentrée universitaire 2024 permet ainsi de faire un point sur les coûts auxquels les étudiants ligériens doivent faire face et mettre en lumière d'éventuelles pistes d'amélioration pour limiter les inégalités.



Tables des matières

Préambule.....	1
Tables des matières.....	2
1. Constat.....	3
2. Vision global des coûts.....	4
3. Frais spécifique de rentrée 2024.....	5
3. 1. Des frais de scolarité dégelés.....	5
3. 2. Assurances.....	6
4. Frais de vie courante rentrée 2024.....	7
4.1. Des loyers qui poursuivent leur hausse.....	7
4.1.1. Les tarifs CROUS.....	7
4.1.2. Les tarifs dans la parc privée.....	8
4.2. L'alimentation.....	10
4.3. Les frais de transport.....	11
4.4. Des frais d'énergies qui explosent.....	11
4.5. Abonnements, équipements et loisirs.....	12
4.5.1. Abonnements divers.....	12
4.5.2. Equipements divers.....	12
4.5.3. Loisirs.....	12
5. Des inégalités selon le contexte.....	13
6. Conclusion.....	14
7. Méthodologie de calcul.....	15
8. Contacts.....	17



1. Constat

La rentrée 2024 se fera cette année encore augmentation à quasi tous les niveaux. Selon plusieurs enquêtes dont celle de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Le principal objectif de l'enquête annuelle de l'OVE est de fournir des informations sur les conditions de vie des étudiants.

Selon les résultats de l'enquête, les problématiques rencontrées par les étudiants sont nombreuses :

- la conciliation entre le travail et les études,
- les difficultés financières,
- la détresse psychologique,
- les problèmes de santé,
- ...

A cela s'ajoute que les étudiants sont de plus en plus contraints à devoir travailler à côté de leurs études.

En général, les dépenses pour un étudiant en France comprenant les frais de scolarité, le logement, la nourriture, le transport, et les fournitures et bien d'autres peuvent varier de **700 à 1 200 euros par mois** selon le type d'habitation (colocation, résidence universitaire, etc.) et le style de vie.

L'année 2023 est marquée par une légère augmentation de **37€** mensuels des bourses sur critères sociaux. Cette petite victoire ne doit pas signifier l'abandon de la mise en place d'une réforme mais bien la preuve d'une nécessité à remanier le système de bourse.

- **La FASEE continuera à demander une réforme des bourses plus juste pour les étudiants.**
- **La FASEE soutient la réforme avec un objectif direct d'1 millions d'étudiants bénéficiaires.**
- **La FASEE soutient la territorialisation et la linéarisation du système boursier**
- **La FASEE soutient l'importance d'un guichet unique pour accompagner au mieux les étudiants.**



2. Vision global des coûts

Répartition des frais de rentrée

- **Frais de scolarité : 7,4%**
- CVEC : 4,4%
- **Complémentaire santé : 12,8%**
- Assurance logement : 3,3%
- **Frais d'agence : 9,3%**
- **Abonnement divers : 16,5%**
- Loyer : 16,1%
- Repas RU : 2,8%
- **Alimentation : 8,1%**
- Equipements divers : 6,9%
- Loisirs : 2,4%
- Transports 5,4%
- **Energies et eau : 4,5%**



Au total, un étudiant ligérien devra déboursier **2363,35€** pour la rentrée universitaire 2024-2025. Les plus gros postes de dépense seront les frais de scolarité, la complémentaire santé, les frais d'agence, les abonnements en eau, énergétique, téléphonie et l'alimentation. Le budget mensuel alloué à l'énergie est la part connaissant la plus importante hausse par rapport à 2023. Cet indice s'inscrit dans une dynamique nationale avec la FAGE qui publie elle-même un Indice du Coût de la Rentrée nationale.

Quels sont les détails de ces frais et comment répondre aux problématiques mises en avant par cet indice du coût de la rentrée ?



3. Frais spécifique de rentrée 2024

3.1. Des frais de scolarité dégelés

La rentrée 2024 est synonyme d'augmentation des frais de scolarité. Ces frais, représentent une dépense élevée pour les étudiants et sont répartis entre des frais d'inscription de l'établissement et la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Cette année les frais d'inscriptions connaissent une augmentation de **2,9%** suite au dégel de ces derniers.

A l'université, pour une année de **licence** le prix de l'inscription est de **175€** chaque année. Concernant les **masters**, les étudiants non boursiers doivent payer **250€** de frais principaux. Quant aux doctorats, les frais s'élèvent à **391€**.

Ces sommes constituent une des dépenses majeures des étudiants non boursiers et peuvent parfois être un frein à une poursuite d'études pour les étudiants les plus précaires ne bénéficiant pas d'une bourse sur critères sociaux. De ce fait, les études supérieures deviennent de plus en plus inaccessibles de part l'engagement financier que cela requiert.

Les étudiants ont de plus en plus besoin d'outils numériques pour travailler correctement durant leurs études ainsi que de manuels et livres. Cela entraîne donc des frais supplémentaires et une fracture numérique sur une population déjà précaire. La FASEE souligne la mise en place d'aide numérique notamment par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne palliant en partie cette précarité. Malgré tout, ce manque de matériel reste un frein dans la réussite scolaire.

De plus, la rentrée universitaire 2024 sera également marquée par une autre augmentation de la CVEC qui s'élève désormais à **103 euros** pour les étudiants ligériens.

- La FASEE s'engage à militer pour le gel de la CVEC
- La FASEE s'engage à militer pour le gel des frais d'inscriptions



3. 2. Assurances

Comme présenté sur le graphique ci-dessus, les assurances représentent environ 16% des frais de rentrée d'un étudiant. Le tarif moyen des assurances logement SMERRA et MAE, qui sont les deux assurances présentes sur les territoires ligériens, a augmenté de **6,82%**. A cela s'ajoute la complémentaire santé qui, en moyenne pour SMERRA et LDME, a augmenté de **4,34%**.

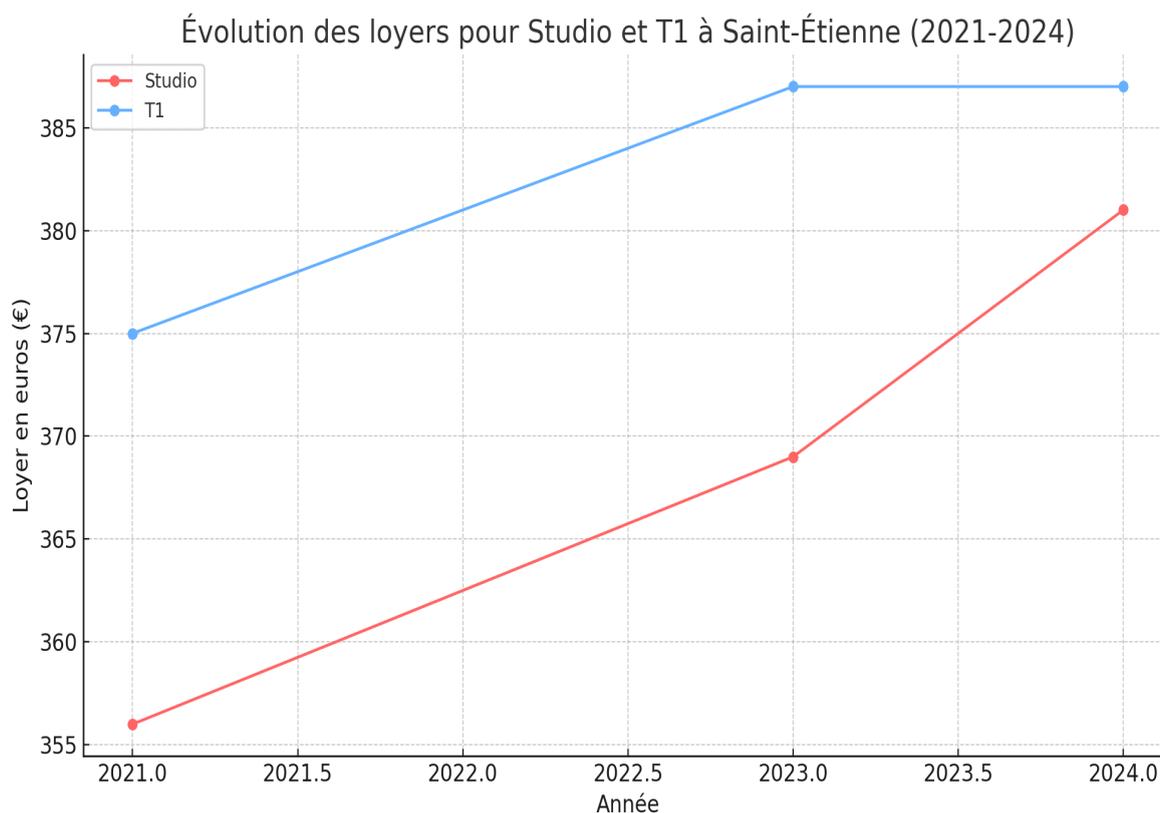
Assurance	2023	2024
SMERRA <i>complémentaire santé + assurance logement AURA</i>	324,5 € 258,00 € + 66,50 €	350,5 € 276,00 € + 74,50 €
LDME <i>Complémentaire santé nationale</i>	322,80 €	330,00 €
MAE <i>assurance logement AURA</i>	80,95 €	83,00 €



4. Frais de vie courante rentrée 2024

4.1. Des loyers qui poursuivent leur hausse

4.1.1. Les tarifs CROUS

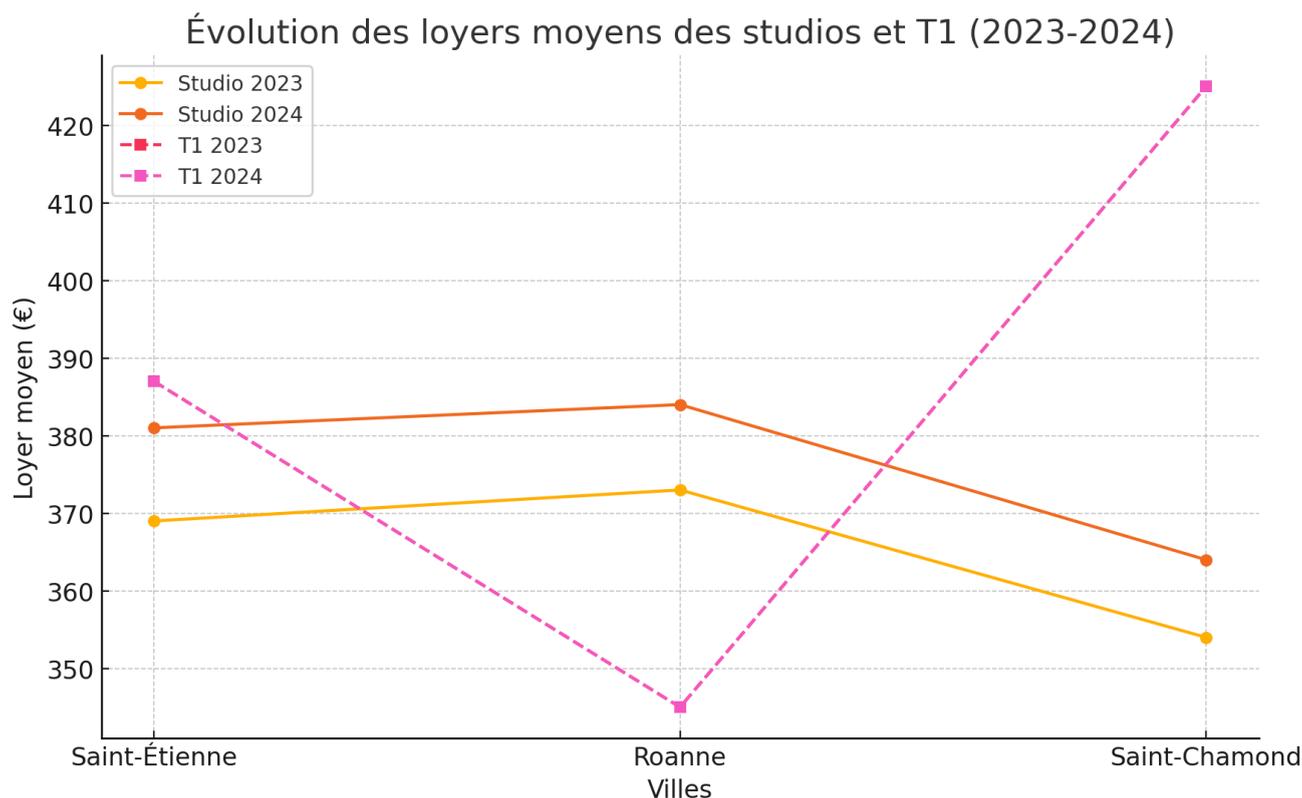


Dans le cadre des logements, de nombreux étudiants sont obligés de se loger près de leur campus et cela implique les résidences étudiantes comme le CROUS ou encore des résidences privées. Dans le cas d'un logement CROUS, les prix diffèrent en fonction de la localisation de la résidence, un T1 se situant près du campus de Tréfilerie coûte **374 euros** par mois tandis qu'une chambre sur le campus de la Métare coûte **173 euros** et **366 euros** pour un studio. Ces deux exemples montrent la différence de prix suivant les études et la localisation du campus, point qui n'est pas à négliger car un étudiant en STAPS pourra avoir un logement moins cher qu'un étudiant en Histoire au vu de la localisation de leurs campus respectifs.

Les loyers du CROUS varient entre **356 euros** pour un studio et **375 euros** pour un T1 en 2021 et une augmentation en 2024 qui se fait avec **381 euros** pour un studio et **387 euros** pour un T1 à Saint-Etienne.



4.1.2. Les tarifs dans la parc privée



(La raison pour laquelle il semble n'y avoir que trois courbes visibles alors que quatre sont mentionnées dans la légende est que les loyers des T1 à Saint-Étienne et Roanne n'ont pas changé entre 2023 et 2024. Les courbes pour les T1 en 2023 et 2024 se superposent, donnant l'impression qu'il n'y a qu'une seule courbe)

En 2024, le prix moyen d'un studio entre 20 et 30 m² à Saint-Étienne était estimé à environ **381€**. Ce montant s'élève à **387€** pour un T1 entre 30 et 35 m². En 2023, le loyer était respectivement à **369€** pour un studio et toujours à **387€** pour un T1. Nous constatons ainsi une augmentation moyenne de **1,56%** entre ces deux années avec **12€** de frais supplémentaire pour les locataires d'un studio.

Cette évolution est conforme à la tendance à l'augmentation générale des loyers en France, même dans des villes comme Saint-Étienne où le coût de la vie est plus bas comparé à d'autres grandes métropoles.

Pour Roanne la situation est assez similaire à celle de Saint-Etienne mis à part que ce sont les studio qui ont connu une hausse de prix :

En 2024, le prix moyen d'un studio à Roanne est d'environ **384€** par mois et à **345€** pour un T1. En 2023, un studio coûtait **373€** par mois et un T1 coûtait déjà **345€**. Ainsi, avec une évolution positive moyenne de **1,53%** un étudiant roannais devra payer **11€** de plus si ce dernier vit dans un studio.



Dans le cas de Saint-Chamond :

En **2024**, le prix moyen d'un studio à Saint-Chamond est à **364€/mois** et à **425€/mois** pour un T1. En 2023, le loyer d'un studio s'élevait à **354€** et à **425€** pour un T1. Cela amène à une hausse de **1,28%** entre 2023 et 2024. Il est à relever que les étudiant de st-chamond ne peuvent bénéficier de logements CROUS car il n'y a pas de résidences de ce type sur leur territoire.

Ainsi, dans toute la Loire nous remarquons une hausse du loyer de **1,46%**.

A ces frais s'ajoutent des frais d'agence allant jusqu'à **220€** pour une zone immobilière non tendue dont fait partie la Loire.

- **La FASEE demande un meilleur accompagnement des étudiants dans le besoin d'un logement**



4.2. L'alimentation

Avec la baisse progressif de l'inflation sur notamment les produits alimentaires, le budget alimentation à diminué de **6,49%**. De ce fait, ce budget mensuel passe de **204,37€** à **191,11€** pour un panier comprenant 30 petits déjeuners et 40 repas. Ici, nous considérons que l'étudiant peut manger pour **66€** par mois au CROUS. Ceci n'est pas le cas pour tout le monde car à Saint-Chamond il n'y a pas de restaurants à tarification CROUS. De plus, certains campus sur Saint-Etienne n'ont par ailleurs pas accès à un restaurant universitaire empêchant ainsi les étudiants de bénéficier des tarifs réduits.

Il existe deux épiceries solidaires étudiantes gérées par et pour les étudiants dans la Loire. La première, **Campus Solidaire**, est située à Roanne. La deuxième, **l'AGORAé**, est gérée par la FASEE à Saint-Etienne depuis 2014 et a accueilli, durant l'année scolaire 2023-2024, 200 bénéficiaires par mois. Les deux épiceries proposent par ailleurs des paniers de fruits et légumes locaux à tarif réduit pour les étudiants.

- La FASEE s'engage à continuer de lutter contre la précarité alimentaire en accueillant davantage de bénéficiaires à l'AGORAé
- La FASEE s'engage à militer pour le repas à 1€ pour tous au CROUS
- La FASEE encourage la mise en place de services de restauration universitaire adaptés à la demande sur tous les sites de formation.



4.3. Les frais de transport

Les étudiants ligériens doivent en moyenne payer **128€** en frais de transport comprenant un abonnement transport en commun et les coûts carburants à hauteur d'environ 100€ par mois. A noter que l'abonnement STAR de Roanne est **11€** plus cher que la STAS stéphanoise. Il existe ainsi également des inégalités en ce qui concerne les tarifs d'abonnement des transports en communs au sein de la Loire.

Les étudiants français hors de la métropoles doivent compter dans leurs budget les frais d'arriver en France qui sont environ à **1237,74€** en 2024 pour un billet depuis la France d'Outre mer. Ce prix à néanmoins baissé par rapport à 2023 lors duquel un billet coûtait environ **1330,07€**. Nous constatons ainsi une baisse de **6,94%**.

- La FASEE encourage l'alignement du prix du réseau STAR sur le prix du réseau STAS soit à 10€ par mois

4.4. Des frais d'énergies qui explosent

Depuis le 1er février la France a connu une hausse du tarif de base électrique de l'ordre de d'environ **10%** selon le ministère de l'économie. A Saint-Etienne, cela signifie que les dépenses en énergie électrique évoluent de **455,20€** à **503,20€** par an. Le gaz quant à lui a vu son prix également grossir de **10%**. Au total, la part des dépenses énergétiques mensuelles des étudiants passera d'environ de **80€** à **88€** et représente **4,5%** du budget total

L'énergie est un enjeu majeur pour les étudiants cette année car, avec la fin progressif du bouclier tarifaire, le budget qui lui est destiné ne fera que croître. En effet, le gouvernement a prévu la fin du bouclier d'ici février 2025. Ainsi, les chiffres cités précédemment vont certainement encore gonfler.

Aussi, l'eau a connu une légère hausse de **0,5%**.



4.5. Abonnements, équipements et loisirs

4.5.1. Abonnements divers

Dans les abonnements divers il y a premièrement les frais de téléphonie qui ont baissé de **4,33%**, passant de **63,48€** à **60,73€**. Ensuite en ce qui concerne l'abonnement énergie, elle est à environ **260€** par an et l'abonnement pour l'eau s'élève annuellement à **73,00 €**. Cela amène à un des frais annuels d'environ **396,4€**.

4.5.2. Equipements divers

Ensuite, la rentrée marque aussi la période de certains achats comme un ordinateur, des produits d'hygiène, papeterie ou encore des vêtements. Si nous ramenons ces dépenses à une dépense mensuelle, un étudiant doit, pour cela, déboursier **163,72€** par mois en 2024 contre **156,44€** en 2023, autrement présenté les étudiant doivent dépenser **4,65%** de plus par mois.

4.5.3. Loisirs

Le prix des loisirs a augmenté quant à lui de **4,27%**, passant de **55,50€** par mois en 2023 à **57,87€ en 2024** pour des activités physiques, des sorties culturelles et/ou des livres. A la FASEE ont considère que ce sont des dépenses nécessaires pour un étudiants afin de préserver un vie sociale et une bonne santé mentale nécessaire à la réussite scolaire.

- La FASEE demande plus d'accès internet pour les étudiants
- La FASEE demande à favoriser l'accès à la culture à prix réduits
- La FASEE sensibilise sur l'importance d'une bonne santé mentale



5. Des inégalités selon le contexte

Au préalable nous nous sommes basés sur le profil d'un étudiant en première année de licence non boursier ressortissant de l'Union Européenne et décohabitant. La situation peut évoluer dès lors que l'étudiant est boursier, en master, doctorant ou bien étudiant extra-communautaire.

En ce qui concerne les étudiants boursiers, leurs frais annuels augmentent de **0,65%** par rapport à 2023 contre **0,95%** pour les étudiants non boursiers. Ils économisent notamment avec les repas à 1€ du CROUS et en étant exonéré de la CVEC et des frais de scolarité. De plus, ils bénéficient d'une aide financière qui permet de prendre en charge une partie plus ou moins grande des coûts, creusant ainsi l'écart entre ces deux types d'étudiants. Nous saluons le fait que les étudiants français et ressortissants de l'Union européenne puissent bénéficier d'une bourse, néanmoins, l'affectation de cette dernière peut selon nous être améliorée. En effet, la bourse est actuellement attribuée en fonction des revenus du foyer parental sans garanti que tous les étudiants aient bien une aide financière de la part des parents.

Il existe aussi une différence de frais en fonction du niveau d'étude de l'étudiant. (voir tableau ci-dessous). Un étudiant en Master ou un doctorant paiera davantage qu'un étudiant en licence. (Voir 3.1)

D'autre part, les étudiants extra-communautaires quant à eux paient la totalité des frais de scolarité (voir tableau ci-dessous) qui ont par ailleurs connu une hausse de **2,89%** par rapport à 2023. De plus, ils ne bénéficient pas du système de bourses et avancent parfois des frais non nécessaires. En effet, ils n'ont pas l'habitude de certaines démarches propres à la France et ne connaissent pas systématiquement des personnes sur places pour les accompagner. Ils sont ainsi plus vulnérables au risque d'être arnaqués. Le but serait d'orienter davantage les étudiants extra-communautaires afin qu'ils aient connaissance des aides auxquels ils peuvent prétendre et qu'ils soient accompagnés correctement.

Etudiant	Non-boursier et ressortissant de l'UE	Boursier et ressortissant de l'UE	Extra-communautaire
Licence	175,00 €	0€	2 850,00 €
Master	250,00 €	0€	3 879,00 €
Doctorat	391,00 €	0€	391,00 €

- La FASEE s'engage à militer pour une linéarisation du système boursier
- La FASEE s'engage à militer pour l'aide et l'orientation des étudiants extra communautaire dès leurs arrivées dans la Loire vers les instances appropriées



6. Conclusion

Cette année encore, les étudiants de la Loire connaissent une hausse de leurs frais de rentrée encore et toujours problématique. La baisse de l'inflation a permis de baisser les coûts d'alimentation notamment, néanmoins l'année universitaire 2024-2025 marque la fin de multiples initiatives visant à réduire les coûts au sein des foyers. Nous remarquons également une inégalité au sein même du territoire ligérien et entre les différents profils estudiantins. Il est à noter bien évidemment que la Loire reste un département attractif pour les étudiants, et il est important de continuer à le développer afin d'accueillir convenablement ce public et lutter contre la précarité étudiante. Les étudiants ligériens ne sont pas à l'abri de la précarité et la FASEE s'engage aujourd'hui et demain à les accompagner au mieux et ce pour leur bien-être tout au long de leur parcours étudiant.

La précarité n'est plus à la discussion. La population étudiante a besoin d'action pérennes et ce dès maintenant.



7. Méthodologie de calcul

L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et des frais spécifiques de rentrée calculés pour le mois de septembre.

Les frais de vie courante

Loyer et charges

Le niveau moyen du loyer et des charges est obtenu en utilisant l'outil développé par LocService de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donné. Nous avons fait une moyenne du prix d'un studio de 20 m² et d'un T2 de moins de 30 m² (logements très utilisés par les étudiants). Donnant un loyer moyen, toutes charges comprises, pour un logement d'environ 20 m² et adapté aux logements les plus présents sur le territoire ligérien.

Les loyers CROUS sont pris directement sur le site du CROUS.

Téléphonie et Internet

Les tarifs de téléphonie et Internet pris en compte correspondent à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs, Free, Orange, SFR et Bouygues) pour une offre « Multi pack » comprenant la téléphonie mobile avec 100Go de données mobiles et une box internet.

Loisirs

Le montant des loisirs correspond à la somme des coûts moyens des loisirs populaires auprès des étudiants selon l'enquête de l'OVE, (activités physiques et sportives, 2 livres par mois, 2 séances de cinéma (prix étudiant au Mégarama Jean Jaurès), streaming vidéo, musique).

Repas RU

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un étudiant prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2023- 2024 est maintenu à 3,30€.

Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et équipement informatique

La partie alimentation est constituée d'un panier alimentaire nécessaire pour un mois en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire. Ce panier est constitué selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé 2019-2023.

La partie équipement divers correspond à l'achat d'un ensemble vestimentaire neuf, un lot de produits d'hygiène et d'entretien une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur sont ajoutés ainsi que la papeterie nécessaire aux études



Transports

Pour le transport, est pris en compte le tarif d'un abonnement étudiant aux transports en commun. Nous ajoutons à cela les allers et retours entre le domicile familial et le lieu d'études dont la distance moyenne est estimée à 26 km par l'OVE. À raison d'un aller-retour par semaine, nous appliquons un tarif de 1,9€ le litre de carburant.

Energie et Eau

Le tarif de l'abonnement eau est celui d'Oélie Saur. Pour l'électricité c'est l'abonnement Vert Électrique Régional d'EDF en option Base 6Kvh et pour le gaz c'est l'abonnement Offre Avantage Gaz Optimisé de chez EDF.

Afin de connaître le prix de la consommation en eau nous avons regardé la quantité de m³ d'eau utilisé par personnes par an (55 m³) multiplié par le tarif d'eau au m³ d'Oélie Saur (3,94€ TTC). Pour le gaz nous avons suivi la même logique avec un consommation à de 4601 kWh par an pour un studio de 30 m² selon fournisseur électrique.com avec un tarif moyen de 0,182€/kWh. Pour l'électricité nous avons pris en compte une consommation moyenne de 2000 kWh/an selon data.gouv "Consommation par habitant et par ville d'électricité en France" avec un tarif de 0,2516€/kWh.

Les frais spécifiques de rentrée

Droits d'inscription

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un étudiant s'inscrivant en licence, master ou en doctorat à l'université, sans double inscription.

CVEC

Le tarif de la CVEC est celui annoncé chaque année par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Frais d'agence immobilière

Depuis 2020, les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m² qui sont à charge du locataire.

Les frais de la vie courante

Complémentaire santé

Le montant de la complémentaire santé est calculé par une moyenne entre l'offre « Tous Soins » des différentes mutuelles étudiantes dans notre territoire.

Assurance logement

L'assurance logement est une moyenne réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour assurer un logement de 20m².



8. Contacts

ANOUK WITZEL

Vice-présidente chargée des
affaires sociales

affaires sociales@fasee.fr

YASMINE DARHOU

Chargée de mission en
affaires sociales

affaires sociales@fasee.fr

LENA BASTIE

Présidente

presidence@fasee.fr

06 12 10 31 32



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE SAINT-ETIENNE ÉTUDIANTE

10 Rue Tréfilerie
contact@fasee.fr
0783762522

FÁSEE